



Fédération des Artisans  
Charcutiers - Traiteurs 44



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Région Pays de la Loire  
Loire-Atlantique



## BREVET PROFESSIONNEL CHARCUTIER-TRAITEUR Mercredi 23/10/2019

### Article 1

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique, en collaboration avec le CIFAM, organise un concours dans le cadre de Serbotel 2019.

L'exposition aura lieu le **Mercredi 23 Octobre 2019 Après-Midi**  
au Grand Palais - Parc des expositions de la Beaujoire à Nantes.

### Article 2

Ce concours sera préparé dans les locaux du CIFAM - Place Jacques Chesné - 44980 Ste Luce sur Loire :

**Mardi 22 Octobre 2019 (8h30 / 17h30)**

**Mercredi 23 Octobre 2019 (8h30/12h)**

Remise en état des locaux comprise.

### Article 3

Ce concours est réservé aux apprentis en formation « **Brevet Professionnel** » élèves au CIFAM, en deuxième année de formation.

### Article 4

Sujet du concours

Les candidats réaliseront :

**NOM DE LA PIÈCE :**

**TERRINE DE PIED DE PORC aux MARRONS (Avec présence obligatoire d'un Œil central)**

**ENTREMET BOUDIN BLANC Arlequin & biscuit salé**

Accompagnée de **18 déclinaisons Cocktail en trois sortes** à partir des éléments de la pièce principale (verrine, brochettes, cuillères...)

+ **trois assiettes « traiteur Froid ».**

+ **deux assiettes dégustation TERRINE DE PIED DE PORC AUX MARRONS « traiteur chaud » et « Buffet ».**

La pièce sera présentée sur une surface 60 cm (support LIBRE).

Le candidat pourra amener des supports de son choix (ardoise, assiettes, ...)

Thème du concours : LE CIRQUE

Un décor de table pourra être préparé à l'avance par les candidats (dans les locaux du CIFAM ou en entreprise), il ne pourra dépasser les dimensions de 30 cm de largeur et de 50 cm de hauteur.

Ce décor contribuera à la mise en valeur de la table d'exposition.

### Article 5

Les candidats disposeront du matériel des laboratoires pour exécuter leur travail (si ceux-ci estiment nécessaire un complément de matériel personnel : balance, robot..., ils pourront s'en munir)

Les candidats amèneront leur tenue professionnelle et leur boîte à outils.

### Article 6

Un numéro sera placé sur chaque pièce, par une personne étrangère au jury. Cette personne sera seule à détenir jusqu'à la fin du concours la liste de concordance entre l'identité des concurrents et les numéros assignés.

### **Article 7**

Le jury sera composé de professionnels n'ayant aucun lien avec les candidats.

Le jury est souverain : ses décisions sont sans appel et devront être respectées par les candidats et leurs maîtres d'apprentissage.

### **Article 8**

Les pièces seront notées de 0 à 20 en application des coefficients suivants :

* Fabrication	Coef : 3
* Dégustation	Coef : 5
* Présentation respect du thème	Coef : 2
* Présentation d'ensemble	Coef : 2

**La dégustation de la fabrication se fera au SERBOTEL**

**Mercredi 23 Octobre 2019 à 15 H.**

Deux portions de la fabrication seront prélevées par le candidat pour la dégustation et déposées sur une assiette fournie non décorée et numérotée

**La notation de la fabrication et des présentations se fera au Serbotel Mercredi 23 Octobre 2019 à partir de 15 heures**

**Dispositions relatives à la présence des candidats, au transport, à l'exposition des pièces au Serbotel / Beaujoire**

Le transport des pièces s'effectuera le Mercredi matin en véhicule frigorifique (prévu par la chambre professionnelle)

**Le départ du CIFAM est prévu à 12 Heures.**

Les candidats devront être présents pour le chargement de leurs pièces et prendre les dispositions pour assurer leur stabilité.

Un Pass parking sera remis aux candidats.

Sur place les candidats disposeront d'une table nappée de 1.50 m X 0.80 m.

La fin du dressage (avant passage du jury) devra être effective à 15H avant passage du jury.

L'environnement du poste d'exposition sera remis en ordre.

Dispositions pour le déjeuner et la présence des candidats à la Beaujoire : La Chambre professionnelle prévoit la restauration du midi.

(Prévoir sacs poubelle et matériel adéquat pour la remise en ordre du lieu d'exposition)

Les candidats devront être présents.

### **Article 9. Le droit à l'image**

Les participants peuvent être filmés et pris en photo pendant et après le concours. Ils autorisent l'organisateur à exploiter gratuitement, pour la promotion du salon, toute image, sur quelque support que ce soit, sans restriction ni réserve.

### **Proclamation du palmarès et Remise de prix**

Elles se feront sur le podium à 17 H.

La présence des candidats est **OBLIGATOIRE.**

Chaque candidat recevra un prix.

**Les candidats veilleront à se munir d'une veste professionnelle (pantalon et chaussures corrects).**